DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice	29
Présents	20
Votants	28

2025D026

OBJET :
08A. REPARTITION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2025 AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 10/04/25
ID : 059-215904004-20250403-2025D026-DE

L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit he

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :
M. DECREUS Christophe, **procuration à** Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration à** M. LAPIERRE Julien
M. DELVOYE Philippe, **procuration à** M. MORVAN Hervé
M. CITERNE Joël, **procuration à** Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme PETITPRET Sabine, **procuration à** M. VERMEESCH Olivier
M. TIMLELT Frédéric, **procuration à** LORPHELIN Martine
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration à** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. TREDEZ Alain, **procuration à** FLAMENT Laetitia

ABSENTE : Mme CAPPELLE Christiane

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'allouer, pour 2025, les subventions annuelles de fonctionnement suivantes aux établissements publics locaux :

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 932 000,00 €** (répartis de la façon suivante : 666 000 € pour le fonctionnement du CCAS et 266 000 € pour le fonctionnement de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel)
De cette somme sera déduit l'acompte déjà versé de 240 000 €, voté par délibération du 3 décembre 2024 (120 000 € pour le CCAS et 120 000 € pour l'Espace d'Animations Stéphane Hessel).

Les dépenses résultant de la présente décision seront imputées au compte 657363 du budget communal pour le CCAS et l'Espace d'Animations Stéphane Hessel.

- **ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN : 760 000,00 €**
Subvention de fonctionnement : 50 000 €
Subvention de 710 000 € pour les frais des charges de personnel (écritures internes dans le budget – ce montant proposé peut être revu en fin d'année en fonction de l'évolution de ces charges)

Les dépenses résultant de la présente décision seront imputées au compte 657364 du budget communal

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Joël DUYCK

Le Secrétaire de Séance
Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.